

**Avis de participation à une (ou plusieurs) Réunion(s) d'Information Syndicale
à transmettre à votre IEN**

à envoyer au moins 48 heures avant la date de la première animation pédagogique

Nom :
Prénom :
Fonction :
École :
Commune :

Date :

A Madame l'Inspectrice / Monsieur l'Inspecteur
de la circonscription de

Objet : droit à l'information syndicale pendant le temps de travail (décret n° 82-447 du 28 mai 1982).

Madame l'Inspectrice /Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous informer que dans le cadre du droit à l'information syndicale pendant le temps de travail, je participerai à la (aux) réunion(s) d'information syndicale organisée(s) par le SNUDI-FO 44 :

Date	Lieu	Horaires

Et je déduirai donc ces 3x3H00 heures des réunions ou animations pédagogiques suivantes :

Date	Lieu	Horaires

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, l'expression de mes respectueuses salutations.

Signature :